

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	- (2019)
<b>Vorwort:</b>	La brigade mécanisée 1 : fer de lance de notre Armée
<b>Autor:</b>	Tüscher, Mathias

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Le brigadier Mathias Tüscher auprès du groupe d'artillerie 1 lors de l'introduction à l'exercice CRIMSON. Photo © Br méc 1.

## *Editorial*

### **La brigade mécanisée 1 : Fer de lance de notre Armée**

#### **Brigadier Mathias Tüscher**

Commandant de la 1<sup>re</sup> brigade mécanisée

**L**a brigade mécanisée 1 (DEVA) est la digne héritière de la brigade blindée 1 (A 95 et A XXI), mais aussi de la division mécanisée 1 (A 61). C'est fort d'une même devise, partagée de 1962 à nos jours, ainsi que de l'héritage des pionniers suisses de la pensée interarmes et de l'engagement dynamique de nos troupes de mêlée, que nous affrontons les défis actuels. Cet héritage nous oblige et nous sommes pleinement conscients de la mission particulière dévolue à notre brigade. En cas d'engagement, nous nous devons de réussir et d'emporter la décision. Car après nous, l'Armée, donc la Confédération, n'aurait plus de moyens disponibles pour le faire.

A l'instar de ses devancières, cette Grand Unité d'Armée s'enorgueillit d'être et de demeurer la brigade lourde de la Suisse occidentale. En effet, elle compte dans ses rangs des hommes et des femmes provenant de l'ensemble des cantons romands, mais aussi de cantons alémaniques, principalement du canton de Berne. Le bilinguisme vécu au sein de la brigade est un enrichissement pour chacun. Nous y sommes très attachés et pleinement conscients de ce rôle de pont entre les différentes cultures du pays que nous assurons.

La brigade est constituée en cette fin 2019 :

- D'un état-major, parrainé par le Canton de Vaud et conduit par le colonel EMG Setz ;
- D'un bataillon d'état-major, parrainé par le Canton de Vaud et conduit par le lieutenant-colonel EMG Perren ;
- D'un bataillon d'exploration, parrainé par la République et Canton de Neuchâtel et conduit par le lieutenant-colonel EMG Häni ;
- Du bataillon de chars 12, parrainé par le Canton de Berne et conduit par le lieutenant-colonel EMG Hug ;
- Du bataillon mécanisé 17, parrainé par la République et Canton de Genève et conduit par le lieutenant-colonel EMG Zürcher ;
- Du bataillon mécanisé 18, parrainé par le Canton de Vaud et conduit par le lieutenant-colonel EMG Berger ;

- Du groupe d'artillerie 1, parrainé par le Canton de Vaud et conduit par le lieutenant-colonel EMG Garnier ;
- Et du bataillon de sapeurs de chars 1, parrainé par la République et Canton du Jura et conduit par le lieutenant-colonel EMG Freiburghaus.

Fidèle à mes convictions en matière d'instruction, j'ai saisi l'occasion de mon premier rapport en 2018 pour partager avec mes cadres la philosophie que je comptais imprimer à la brigade. Elle tient en deux phrases :

*Les cours de répétition ne sont pas le lieu de la poursuite en mode dégradé de ce que vous avez appris lors de vos écoles et stages de formation.*

En effet lors des services d'instruction en formation de nos troupes, les bataillons et groupes sont constitués à chaque échelon de personnel instruit. Dès lors, il me semble impératif que chaque corps de troupe se voie entraîné comme tel le plus régulièrement possible et que le temps consacré à peaufiner l'instruction de l'individu et des échelons inférieurs soit réduit au minimum, sans occasionner de préjudice pour la sécurité de la troupe et des ressources.

*Il ne faut jamais dire « toujours » ou « jamais », et cette règle est toujours valable.*

Notre action doit être marquée par la mobilité physique, mais avant tout par la mobilité intellectuelle. Il m'insupporte particulièrement d'entendre répéter comme des litanies les « On n'a jamais fait comme ça » ou les « On a toujours fait comme ça ».

Amis de la RMS, bonne lecture !

**SEMPER FIDELIS !**

M. T.